

EDITO

Votre bulletin d'informations

Mesdames , messieurs



Suite à la crise sanitaire qui frappe notre pays et bien au delà, je tenais à vous remercier toutes et tous pour votre respect dans votre immense majorité des règles de confinement et de distanciation sociale que cette pandémie nous impose.

Néanmoins nous déplorons quelques individus bien ciblés qui restent réfractaires, faisant de ce fait courir un réel danger pour leur propre santé et celle des autres .

Le 11 mai, un plan de déconfinement décidé par l'Etat va se mettre en place, cela ne signifie pas pour autant la reprise d'une vie sociale, économique et familiale comme avant .

Car il nous faudra continuer à rester vigilants tant que la communauté scientifique n'aura pas trouvée comment combattre efficacement le virus Covid 19.

Distribution de masques :

Sur l'initiative de la Région Hauts de France, la population sera dotée d'un masque de protection individuelle homologué, lavable donc réutilisable. Selon les renseignements reçus à ce jour ce type de matériel ne serait pas adapté aux jeunes enfants.

Nous assurerons dès réception la distribution à chaque habitation de notre village à raison d'un par habitant de plus de 11 ans connu dans le domicile.

Parallèlement à ce circuit officiel, des initiatives locales souvent bénévoles sont prises pour la confection de masques, il va de soi que la distribution de ceux ci et la mise à disposition à la population ne peut se faire par le biais de la collectivité n'ayant pas de garantie que ces masques sont homologués.

Ouverture des mairies :

A partir du 11 mai , la mairie d'Enquin lez Guinegatte ainsi que la mairie annexe d'Enguinegatte seront de nouveau ouvertes au public aux jours et heures habituelles.

Nous vous demandons simplement de respecter quelques règles basiques de sécurité :

- Attendez dans les halls d'entrée, et ne pénétrez à l'accueil que lorsque que vous y êtes invités par le personnel
- Lavez vous les mains avec la solution hydro alcoolique à votre disposition avant de pénétrer dans la salle d'accueil au public
- Respectez les distances de sécurité si vous êtes plusieurs en même temps dans les halls d'entrée
- Limitez votre venue en mairie « *aux choses essentielles et urgentes* », certains sujets peuvent se résoudre par téléphone ou échange de mails.

Malgré ces temps difficiles pour tous, la vie de notre collectivité continue, nous tenons aussi à vous informer via ce lien écrit des décisions prises par la municipalité. Les élus et le personnel de notre commune sont plus que jamais à votre disposition .

Hervé Dupont

Maire Enquin lez Guinegatte



ECOLE DU RPI DE L'HERMITAGE

Il nous appartient à tous de construire une école nouvelle en raison de la crise sanitaire qui frappe notre pays .
L'organisation de l'école à partir du 12 mai va être élaborée à partir **du protocole sanitaire établi par l'Etat qui impose un cadre que nous devons tous (élèves, parents, enseignants, personnels) suivre dans le plus strict respect.**

A partir de ce protocole, en concertation avec les enseignants, il nous a fallu trouver des solutions pour organiser le mieux possible l'ouverture de l'école en fonction :

- des règles d'hygiène** issues du protocole sanitaire (hygiène pendant l'école, distanciation sociale à l'extérieur de l'école, dans l'école, dans les salles de classe)
- de **notre capacité d'accueil** par rapport à la taille et au nombre de salles de classe.
- de **l'organisation du nettoyage** des locaux en fonction de notre personnel
- de **l'accueil périscolaire** (accueil le matin, le soir, cantine...)
- du **transport scolaire**
- de **la priorité donnée par le gouvernement** aux enfants des personnels ARS, de sécurité et enseignants pour un accueil sur la journée
- des enseignants** qui doivent assurer les cours à l'école et à distance

Il en ressort l'organisation suivante potentiellement applicable à partir du 12 mai :

- **l'accueil des enfants se fera le matin** sur des horaires qui restent à définir pour respecter le protocole sanitaire.

- A ce jour, **il ne sera pas mis en place d'accueil le matin avant la classe, ni le soir et pas de cantine**

- **Le bus passera** pour Erny St Julien et Enguinegatte **mais** nous devons savoir **combien d'enfants** doivent le prendre **chaque jour le matin et le midi** pour être en capacité de respecter les règles de distanciation.

Pour les enfants des personnels ARS, de sécurité et enseignants, les enseignants les accueilleront toute la journée. **Il n'y aura pas d'accueil périscolaire le matin et le soir.** Pour le midi, le personnel du RPI assurera la surveillance des élèves qui devront **venir avec leur propre panier repas.**

Les Elus du RPI et les enseignants continueront à travailler jusqu'au 11 mai pour mettre tout en place mais **si, pour diverses raisons, nous ne parvenons pas à respecter le protocole sanitaire, la date d'ouverture pourra être reportée.**

Nous tiendrons informés de toutes évolutions, les parents qui souhaitent la scolarisation pour le 12 mai et ils auront des précisions complémentaires dès que possible.

Soyez assurés que, dans cette situation exceptionnelle, nous mettons tout en œuvre pour tenter de trouver les solutions les plus adaptées en fonction des possibilités.

Hervé DUPONT, Président du RPI de l'Hermitage

Cimetières

Les cimetières de la commune sont ouverts. Si vous souhaitez vous y rendre durant la période de confinement n'oubliez pas de vous munir d'une attestation en cochant la case « Déplacement bref dans la limite d'une heure et d'un kilomètre autour du domicile. »

En raison des mesures de confinement la cérémonie commémorative du 8 mai est annulée, néanmoins une gerbe sera déposée aux monuments aux morts d'Enquin les Mines et d'Enguinegatte.

Voirie

Un plan d'entretien de la voirie a été établi sur l'ensemble de la commune, différents travaux d'émulsion, gravillonnage et réparation de nids de poule seront effectués dans les prochaines semaines.

Construction d'une cantine

Le RPI de l'Hermitage a obtenu l'accord de subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour le projet de construction d'une cantine.

L'architecte en charge du projet travaille actuellement sur le Permis de construire afin de pouvoir le déposer dans les meilleurs délais.

Ce projet, estimé à 558 255 € bénéficiera d'une subvention de l'Etat de 133 816 €, du Département de 75 000 € et de la CAPSO de 95 496 € soit une aide globale de 54.52 %.

Salles des fêtes

Les locations de salles des fêtes sont suspendues au moins jusqu'au 2 juin.

Déchetteries

Depuis le 24 avril les déchetteries ont rouvert leurs portes uniquement pour les déchets verts. Compte tenu des règles de sécurité sanitaires à respecter, le fonctionnement de ces équipements est modifié.

Les déchetteries sont ouvertes au public :

- Lundi 13h30/18h00
- Du mardi au samedi 8h30/18h00 sans interruption

Fermeture le 8 mai

• Les usagers ne pourront déposer que du DECHET VERT (pelouse, taille de haie, branchage inférieur à 20 cm de diamètre). Toute personne qui se déplacera avec d'autres déchets devront sortir de la déchetterie sans vider et ceci même si l'attente a été longue.

• Les usagers, pour des raisons de rapidité de passage, ne seront autorisés à déposer que 1m3/jour

• Les usagers devront comme d'habitude présenter un justificatif de domicile. La personne qui va les accueillir n'est pas un gardien habituel.

• Les usagers devront être en possession de l'autorisation dérogatoire de déplacement sur laquelle ils doivent cocher la 2ème case « sortie pour achat de 1ère nécessité » attention des passages des forces de l'ordre sont prévus.